



La Nicotine Vapologique® de VDLV est produite en France.
Elle est extraite, en Gironde, à partir de plants de tabac cultivés en France.
Elle est le fruit du travail de plus de cinquante agriculteurs des régions
Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est la 1^{ère} nicotine du marché développée pour l'inhalation.
Elle a été pensée **par la vape, pour la vape.**

Retrouvez-la dans l'ensemble de nos produits nicotines.



Rendez-vous sur
www.vdlv.fr

+33 (0)5 56 10 16 16
contact@vdlv.fr



La Nicotine Vapologique®

La nicotine française de VDLV



Valoriser Développer
Légitimer la Vapologie



C'est quoi la nicotine ?

La nicotine est une molécule (C₁₀H₁₄N₂) de la famille des alcaloïdes.

Présente dans certains végétaux, elle joue le rôle d'**insecticide naturel** et permet à la plante de se défendre contre différentes formes d'agressions.

La **nicotiana tabacum**, aussi appelée tabac, fait partie de ces végétaux.

On retrouve également de la nicotine dans les pommes de terre, les tomates ou encore les aubergines.

S'il existe des entreprises européennes de purification de la nicotine, seuls trois pays réalisaient jusqu'alors son extraction liquide à partir de feuilles de tabac - **la Chine, l'Inde et les Etats-Unis** - avec des concentrations en **impuretés variables**, pouvant se retrouver dans certains produits finis.

Qu'est-ce qui change avec la Nicotine Vapologique® de VDLV ?

Soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, notre ambition était de produire, en France, une nicotine conçue « **par la vape, pour la vape** ».

Seul fabricant d'e-liquides à proposer une Nicotine Vapologique®, conçue pour l'inhalation, VDLV a cherché à innover avec la mise en œuvre d'une solution d'extraction de **la nicotine propre, écologique et de proximité**.

Ainsi, après plusieurs années de Recherche, nos ingénieurs ont mis au point un procédé d'extraction de nicotine basé sur une **technologie douce** reprenant les 12 principes de **la Chimie verte**.

Peu agressif pour le produit, l'environnement et le consommateur final, ce procédé nous permet d'obtenir une pureté dépassant les exigences pharmaceutiques du marché et **d'exclure toute utilisation de solvants chlorés** comme, par exemple, le dichlorométhane classé cancérigène.

Jean Nicot présentant un plant de tabac à la reine Catherine de Medicis.



Cultiver notre tabac en France pour soutenir nos agriculteurs.

Après un long travail de sélection variétale mené en collaboration avec une équipe d'ingénieurs agronomes de Bergerac, VDLV a lancé un **Programme Agronomique ambitieux en partenariat avec plus de 50 agriculteurs français**.

De la sélection des parcelles où sont cultivées les plants de tabac à la distillation finale, **nous maîtrisons l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de production de la Nicotine Vapologique®** afin de garantir à nos clients une traçabilité optimale.

VDLV propose la seule nicotine française du marché adaptée au vapotage.



La culture de tabac pour VDLV s'étend aujourd'hui sur les départements de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze et du Puy-de-Dôme.

- Communes où sont localisés nos partenaires tabaculteurs.

